2020-10 Semaine internationale du libre accès



Argumentaire

Le 15 mai dernier Alexis Constantin, Vice-Président Recherche, soulignait <u>les failles de notre système de publication scientifique</u>, mises en lumière par la pandémie de COVID-19. « Comment expliquer qu'une publication sur la Covid-19 soit réservée à une partie restreinte de la communauté scientifique ? » nous interpellait-il.

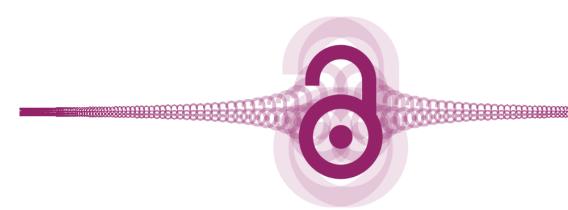
Si le mouvement de l'open access n'en est plus à ses balbutiements — courant 2021 le « <u>Plan S</u> » sera mis en place par exemple — le chemin à parcourir pour ouvrir systématiquement les publications scientifiques n'est pas encore tracé, comme le montre le <u>Baromètre français de la Science Ouverte</u> : en 2018, le taux de publications en accès restreint s'élevait à 51 %. Comment les chercheurs accèdent-ils à ces dernières ? La réponse est simple, ils y accèdent via leurs institutions, qui chaque année payent d'importantes sommes aux éditeurs. Mais cela reste peu connu de la communauté et des citoyens. Combien d'entre nous, personnels de l'UVSQ, savent que notre université dépense chaque année 650 000 € pour permettre l'accès à (une partie) de ces publications ? Tous les établissements de recherche payent des sommes conséquentes pour accéder aux publications ; le budget national annuel est ainsi estimé à 100 millions d'€uros (cf. « Qui a peur de la science ouverte ? », le Monde, fév. 2019).

Le mouvement de l'open access ne vise pas à supprimer ce budget – tout système de publication scientifique a un coût – il vise par contre à donner davantage de contrôle à la communauté

scientifique, de sorte à éviter que le prix des accès à ces publications ne flambe. Les établissements subissent en effet des augmentations perpétuelles. À l'UVSQ nous observons une hausse de 36 % en 10 ans pour l'éditeur Elsevier. Plus fortement, le mouvement est animé par des valeurs éthiques : la recherche étant financée par des fonds publics, travaillons à ce que ses produits soient diffusés publiquement.

Il est par ailleurs fréquent d'entendre « l'open access coûte cher », ce à quoi il faut répondre que ce n'est pas l'open access lui-même qui coûte cher, mais les solutions profilées par les grands éditeurs commerciaux. Le marché est en effet <u>dominé par un oligopole</u> qui dicte ses règles. Il faut rappeler que le mouvement existe en dehors de ces ersatz : déposer son article dans HAL ne coûte rien sinon quelques minutes et la <u>Loi pour une république numérique</u> donne ce droit de dépôt aux auteurs. De plus, les revues en open access sans frais de publication sont plus nombreuses que celles avec frais (voir le <u>DOAJ</u>). Finalement, l'accès ouvert nous invite, à l'heure du web, à revoir nos habitudes pour un partage plus éthique des produits de la recherche. Nous invitons donc la communauté à se saisir de ces questions et à contribuer.

2020-05 Participez à l'Accès Ouvert!



L'épidémie de Covid-19 apporte aujourd'hui un nouvel éclairage sur les outils de publication scientifique. Il semble nécessaire que le système de publication basé sur les abonnements, qui restreint la lecture, s'y adapte. Voici le courrier d'Alexis Constantin, le Vice-président à la Commission recherche de l'UVSQ.

"Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de laboratoires,

Chères et chers collègues,

Je souhaite tout d'abord exprimer ma gratitude envers la communauté universitaire, particulièrement aux personnels et étudiants de santé, et plus largement à l'ensemble de la communauté scientifique au sein de nos unités de recherche, que je sais pleinement investie depuis bientôt deux mois dans la recherche de réponses opérationnelles aux problèmes posés par le Covid-19.

Les nombreuses initiatives que vous avez spontanément mises en place, en dépit de conditions matérielles difficiles, sont remarquables : don ou création de matériels de protection, recherches fondamentales, projets à visées diagnostique, clinique et thérapeutique, épidémiologique, projets en sciences humaines et sociales...

L'épidémie de Covid-19 nous apporte aujourd'hui un nouvel éclairage sur les outils de publication scientifique. Le système de publication basé sur les abonnements, qui restreint la lecture, nous est rarement apparu aussi insatisfaisant. En cette crise sanitaire, comment peut-on accepter qu'une publication sur le Covid-19 soit réservée à une partie restreinte de la communauté scientifique ?

Il convient en effet de partager le plus largement possible les documents et données de la recherche élaborés sur de nombreux sujets dans un objectif d'efficacité opérationnelle immédiate, afin de créer les meilleures conditions possibles à l'effort collectif mené par les unités de recherche, et afin de favoriser le processus de découverte scientifique.

Or, <u>une étude récente des publications sur les virus Corona</u>, a montré que seulement la moitié de ces publications étaient en libre accès ; l'autre moitié étant réservée aux chercheurs des institutions ayant les moyens financiers d'y accéder. Ce système de publication basé sur les abonnements crée de profondes disparités, qui nous apparaissent avec la crise sanitaire de plus en plus paradoxales et difficilement acceptables.

Dans ce contexte, les ministres Olivier Véran et Frédérique Vidal ont demandé de faciliter la circulation de toutes les informations scientifiques et de permettre l'accès libre et public aux publications mais aussi aux données issues de la recherche en lien avec l'épidémie de Covid-19 (<u>lire le communiqué du 30 mars 2020</u>).

Plusieurs institutions et organismes de recherche ont d'ores et déjà mis en place des actions pour favoriser les publications en accès libre. C'est le cas de l'APHP qui depuis le début du mois d'avril a mis <u>sa base documentaire consacré au Coronavirus</u> en accès libre. C'est également le cas de l'Unité Mixte de Service qui développe la plateforme HAL, le Centre pour la Communication Scientifique Directe, qui a valorisé les publications en libre accès traitant de l'épidémie sur la <u>page</u> <u>d'accueil de HAL</u>.

Je vous invite donc à partager largement vos prépublications et publications dans l'archive ouverte <u>hal.uvsq.fr</u>. Les collègues bibliothécaires de la DBIST pourront vous accompagner dans cette démarche, n'hésitez pas à les contacter pour toutes questions via cette adresse <u>hal.bib@uvsq.fr</u>.

Je tiens à souligner que l'ouverture de vos publications ne sous-entend pas nécessairement un coût supplémentaire. Avant publication, de plus en plus d'éditeurs acceptent que votre prépublication soit partagée (preprint). Après publication, et quelle que soit l'éditeur, la loi française vous permet, passé un délai de 6 à 12 mois, de partager la version acceptée pour publication de votre article scientifique [1].

En vous remerciant une fois de plus pour votre mobilisation,

Bien cordialement",

Alexis Constantin

[1] Six mois après publication pour les Sciences Techniques et Médecines et douze pour les Sciences Humaines et Sociales. Voir la vidéo Archives ouvertes : <u>quid de mes droits d'auteur ?</u> de Paris-Saclay qui offre une synthèse sur ce sujet.